

ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE NON-DIVULGATION

Cette Entente de Confidentialité et de non-divulgence l'« **Entente** » stipule que **Gestion Périphère inc./Match Entreprises fusions & acquisitions inc.** ci-après nommés l'« **Intermédiaire** » fournira l'information confidentielle concernant la **Société** correspondante au dossier # . Suite à la signature de ce document, l'**Intermédiaire** divulguera avec l'« **Annexe A** » le nom de la **Société** correspondant au numéro de dossier # À la réception de celle-ci, vous devrez la signer et nous la retourner et ce, qu'il y ait intérêt ou non de votre part.

1) L'Intermédiaire possède et pourra fournir au Soussigné, des informations de nature confidentielle relativement aux affaires de la Société dans le but de permettre au Soussigné, de déterminer son intérêt dans la Société. Par la présente, le soussigné confirme qu'il dispose d'une mise de fonds minimum de \$ nécessaire à l'acquisition de la Société.

2) Le **Soussigné** pourra réviser, examiner, obtenir et/ou prendre connaissance de telles informations dans le seul but décrit ci-dessus et devra tenir ces informations confidentielles conformément aux conditions de cette entente.

3) Il est convenu que la **Société** fournisse au **Soussigné** certaines informations confidentielles et permette au besoin au **Soussigné** de visiter la **Société** et/ou rencontrer certains employés ou représentants de la **Société**. Le **Soussigné** s'engage à garder confidentielles les informations de nature stratégique ou secrète sur la **Société**, à n'utiliser les informations reçues qu'aux fins de déterminer son intérêt à acquérir la **Société** et à ne les divulguer à aucune tierce personne. Le **Soussigné** s'engage à ne pas divulguer en tout ou en partie les informations obtenues, à ses employés, conseillers, agents ou autres personnes sans que ceux-ci s'engagent à respecter cette entente. Les produits, concepts et tous dérivés découlant de ces informations seront la propriété de la **Société** exclusivement sans aucune limitation dans le temps.

4) À la fin des discussions entre le **Soussigné** et la **Société** ou sur demande de celle-ci, le **Soussigné** convient de remettre à la **Société** ou de détruire, tous les originaux, les copies de tous les documents obtenus sous quelque format que ce soit ainsi que toutes les notes personnelles qu'ils auront prises lors des rencontres avec les dirigeants de la **Société**. La destruction de ceux-ci devra être confirmée par courriel directement à la **Société** ou via l'**Intermédiaire**.

5) Le **Soussigné** s'engage à éviter tout contact auprès d'employés de la **Société** sans l'autorisation écrite de la **Société**. Le **Soussigné** s'engage à ne pas contacter ni solliciter les fournisseurs et clients de la **Société** visée pour l'obtention d'informations sur celle-ci sans une autorisation écrite au préalable. En plus, le **Soussigné** s'engage à éviter toute démarche auprès d'employés de la **Société**, et ce, pour une période de vingt-quatre (24) mois suivant la date de la fin des discussions entre les parties, dans l'éventualité où la transaction envisagée par l'Entente ne se matérialise pas. Il est entendu que cet engagement ne visera pas a) les employés qui répondent à une offre publique d'emploi, b) les employés congédiés ou mis à pied par la **Société** c) les employés ayant déposé une demande d'emploi par l'intermédiaire d'une firme de recrutement.

6) Le **Soussigné** s'engage à ne pas divulguer la nature des discussions entre le **Soussigné** et la **Société**.

7) Advenant la signature, dans les vingt-quatre (24) mois de la date des présentes, d'une entente entre la **Société**, ses officiers, administrateurs, actionnaires, filiales ou compagnie mère, soit directement ou indirectement, visant l'acquisition de la **Société** représentée par l'**Intermédiaire**, le **Soussigné** reconnaît être informé que le client vendeur s'est engagé à mandater irrévocablement l'avocat ou le notaire instrumentant à retenir à même le produit de la vente et à payer directement à l'**Intermédiaire** la rémunération payable à cette dernière, conformément à l'entente signée avec son client vendeur.

8) Les dispositions de la présente entente ne sont pas réputées, ni ne doivent être interprétées à l'effet de comporter une obligation pour les parties de conclure une entente relative à la vente de la **Société** du dossier # .

9) La présente entente est régie et interprétée en vertu des lois de la province de Québec applicables aux contrats signés et devant être exécutée dans cette province. Chaque partie aux présentes se soumet irrévocablement à la compétence des tribunaux de la province de Québec à propos de toute question découlant du présent engagement ou qui y a trait.

10) L'Entente lie le **Soussigné** ainsi que ses successeurs, héritiers, représentants légaux, ayants cause et ayants droit.

Le Soussigné

Nom :	Titre :
Compagnie :	Cell :
Adresse :	Bur:
Ville, Province, Code postal :	Courriel :
Signature :	Date :